



Assemblée régulière
Date : mardi 29 août 2022
Heure : 9 heures
Endroit : En formule hybride, soit en vidéoconférence et
en présentiel

PROCÈS-VERBAL

Membres présents

Paul Germain, président
Guy Lamothe, administrateur
Richard Lemay, administrateur
Roger Hotte, administrateur

Membres absents

Michel Fortier, trésorier
Xavier-Antoine Lalande, vice-président
Yves Dagenais, administrateur
Pierre Daigneault, administrateur substitut

1. Mot de bienvenue et ouverture de la réunion

Monsieur Paul Germain, président, souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'administration. La réunion est ouverte à 9 h 04.

2. Adoption de l'ordre du jour du 29 août 2022

Résolution AR.20220829.1

Adoption de l'ordre du jour du 29 août 2022 :

Il est proposé par monsieur Guy Lamothe d'adopter l'ordre du jour transmis aux membres du conseil d'administration sur l'avis de convocation, en ajoutant au point 10. Affaires nouvelles :

10.1 Candidature aux prix Guy Chartrand

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du procès-verbal du 28 juin 2022

Résolution AR.20220829.2

Adoption du procès-verbal du 28 juin 2022 :

Il est proposé par monsieur Richard Lemay d'adopter le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du TAC de la MRC Rivière-du-Nord, tenue le 24 mai 2022, en ajoutant à la résolution adoptée au point 3, la mention qu'elle est adoptée à l'unanimité des membres présents à la rencontre du 24 mai.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Suivi au procès-verbal du 28 juin 2022

4.1 Panneaux d'arrêts : état de situation

Les panneaux ont bien été transmis à chaque ville.

4.2 Modifications des routes, changements tarifaires, site Internet

Les modifications des routes sont dorénavant mises à jour sur le site Internet ainsi que le site de réservation. Les changements tarifaires sont déjà en fonction sur le site de réservation, mais il faudra attendre le 1^{er} septembre 2022 pour effectuer le changement sur le site Internet afin qu'il n'y ait pas de confusion. Les changements tarifaires feront l'objet d'une discussion lors de la prochaine rencontre.

5. Correspondance ou autres points d'informations

5.1 Bilan transports et cartes de membre au 31 juillet

Le bilan du total des transports pour le mois de juillet 2022 est de 2 190 transports pour une moyenne de 71 transports par jour. Nous avons admis 56 membres de plus dans notre service.

Nous avons également eu une hausse conséquente des transports pour le jeudi 25 août 2022, avec 222 transports dans le collectif.

6. Élection des officiers

La résolution pour la nomination des officiers est reportée à la prochaine réunion du conseil d'administration prévue le 27 septembre 2022.

7. Ajouts et / ou modifications d'arrêts

7.1 Demandes d'arrêt reliées aux soins de la santé

Ce point est reporté à la prochaine réunion du conseil d'administration prévue le 27 septembre 2022.

8. Adoption des comptes à payer pour l'adapté et collectif au 31 juillet 2022

Résolution AR.20220829.3

Liste des comptes à payer 31 juillet 2022 :

Il est proposé par monsieur Richard Lemay et résolu d'adopter la liste des comptes à payer pour l'adapté et le collectif, tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Adoption des rapports budgétaires 31 juillet 2022

Ce point est reporté à la prochaine réunion.

10. Affaires nouvelles

10.1 Candidature au Prix Guy-Chartrand

**Résolution AR.20220829.4
Candidature au Prix Guy Chartrand :**

Il est proposé par monsieur Roger Hotte et résolu de soumettre la candidature du TAC RDN pour la 18^e édition du Gala des Prix Guy-Chartrand en novembre prochain.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.2 Avis juridique sur l'assujettissement du TAC aux règles municipales de gestion contractuelle

Le président a demandé au directeur général de la MRC de demander une opinion juridique sur le sujet en titre. L'opinion juridique sera transmise aux membres.

11. Date de la prochaine rencontre

La prochaine réunion se tiendra en personne le mardi 27 septembre 2022, à 9 heures.

12. Levée de l'assemblée ordinaire

**Résolution AR.20220829.5
Levée de la réunion :**

Il est proposé par monsieur Guy Lamothe de lever la réunion, à 09 h 44, l'ordre du jour étant épuisé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées.

PAUL GERMAIN,
Président

Secrétaire